



Charente Solidarités

L'Accompagnement social spécifique lié au logement BILAN 2011

Dernière mise à jour : 24/05/2012.

SOMMAIRE

I. PRESENTATION GENERALE.....	3
II. CADRE D'INTERVENTION DE L'A.S.S.L.L.....	3
III. LES COMMANDES D'ASSLL CONTINUENT A BAISSER	4
A. Les commandes d'ASSLL toujours en baisse.....	4
a) Examen des demandes d'ASSLL ou diagnostic sans demande d'aide financière	5
B. Les commandes par bailleurs : hausse des commandes pour les locataires du parc privé	7
C. Origine des commandes	8
a) Par type de commissions FSL.....	8
b) Par type de demandeurs	9
D. Des objectifs très diversifiés	10
E. Commandes par CDC	11
F. Commandes par Pays	12
G. La baisse des commandes d'ASSLL touche tous les territoires.....	13
H. Evolution des commandes d'ASSLL	14
IV. REcul DES MENAGES POUR LESQUELS AUCUN TRAVAIL SERIEUX N'A ETE POSSIBLE	15
A. Des situations de plus en plus complexes	15
B. La non-collaboration des ménages , en recul.....	16
C. Les listes d'attente.....	17

I. Présentation générale.

L'accompagnement social spécifique lié au logement peut être individuel ou collectif.

Il a par ailleurs différentes « portes d'entrée », et se retrouve dans les domaines suivants :

- les mesures d'A.S.S.L.L. dites classiques exercées par les travailleurs sociaux du département, de la CAF et du G.I.P. dans le cadre du FSL. Ces mesures sont prononcées pour une durée déterminées à la demande des travailleurs sociaux en accord avec les ménages, et/ou à la demande des commissions FSL, avec des objectifs précis.

- L'accompagnement social dans le cadre du PIG Insalubrité
- L'accompagnement social dans le cadre de l'action collective « Trouve ton Toit » sur le Ruffécois.
- L'accompagnement social dans le cadre de la prévention des expulsions
- L'accompagnement social des accédants à la propriété en difficultés
- L'accompagnement social dans le cadre de la sous-location

Les trois derniers points feront l'objet d'un examen plus approfondi dans le bilan d'activité du domaine concerné.

II. Cadre d'intervention de l'A.S.S.L.L.

Rappel de la définition de l'accompagnement social lié au logement telle que définie dans la lettre circulaire du 7 juin 2001, qui précise par ailleurs que l'accompagnement social lié au logement doit être distingué de l'action sociale générale.

- L'aide à la définition d'un projet logement (analyse de la situation des ménages, en particulier de leurs besoins en logement, recherche de la ou des solutions logements possibles :localisation, coût, statut, information réciproque des bailleurs et des ménages...)
- L'aide à l'installation dans un logement (pour l'ouverture des aides personnelles, l'obtention de garanties)
- Le conseil pour l'entretien et la bonne utilisation du logement et des parties communes
- L'aide à la gestion du budget logement, médiation avec le bailleur, en particulier pour le paiement régulier des loyers
- L'aide à l'intégration dans l'immeuble, le quartier, la ville (rencontre avec le voisinage, accès aux services et équipements collectifs, interface avec les travailleurs sociaux...)
- Le conseil pour résorber les dettes locatives, le suivi du respect du plan d'apurement

. Ces actions recouvrent un ensemble de tâches spécifiques qui ne se confondent ni avec le travail social généraliste, ni avec les obligations des bailleurs en matière de gestion locative.

Ces accompagnements sont demandés auprès des commissions FSL ou de la cellule de recours.

Il convient de préciser que le cahier des charges de l'ASSLL a fait l'objet d'une révision en 2009.

III. Les commandes d'ASSLL continuent à baisser.

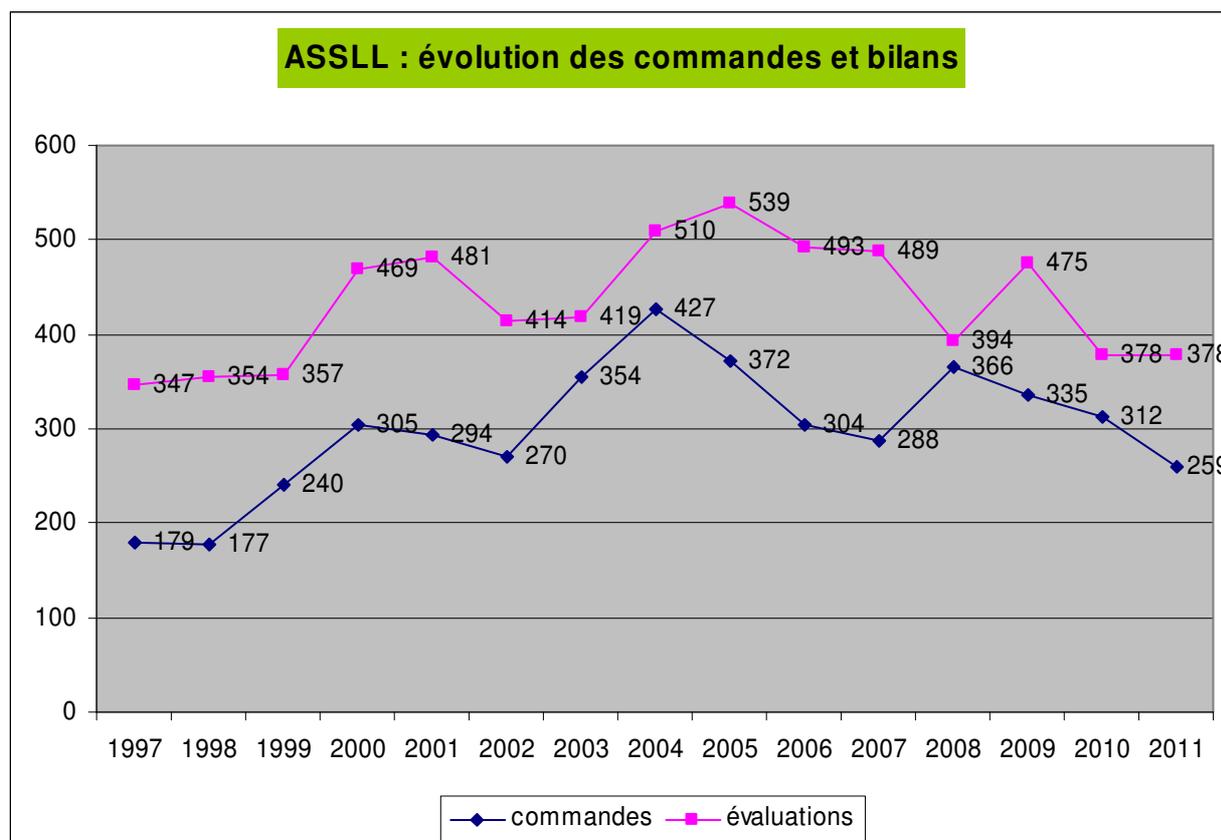
A. Les commandes d'ASSLL en baisse depuis 2009.

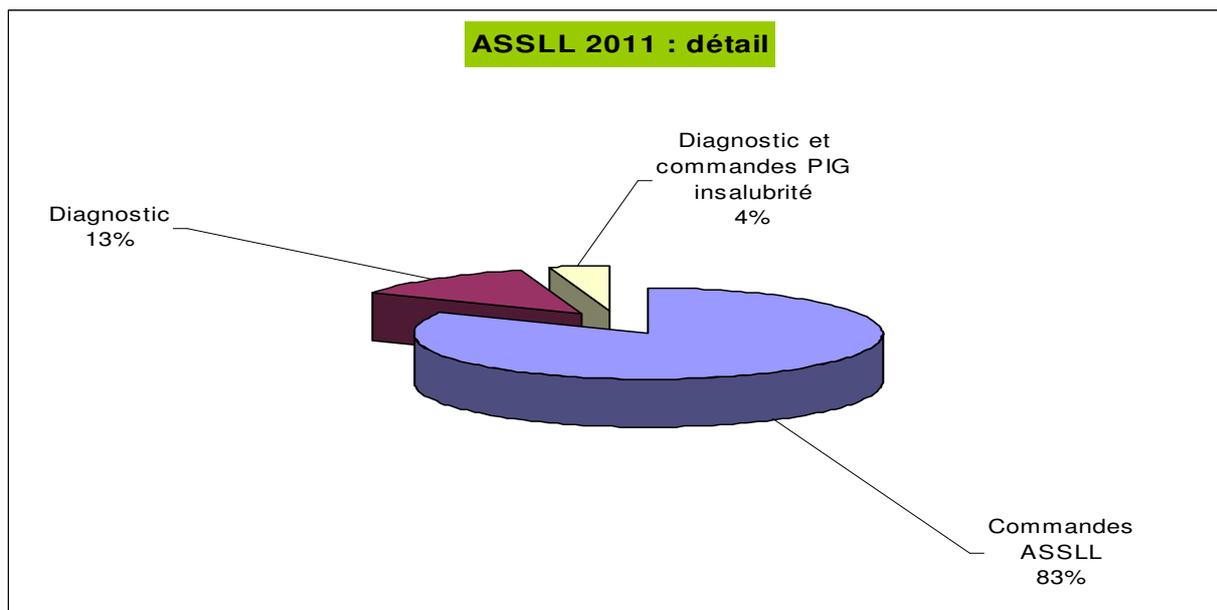
On observe en 2011, une diminution des commandes d'ASSLL (259 contre 366 en 2009 soit une baisse de 30 %), ainsi qu'une diminution des demandes de diagnostic (13% contre 16% en 2010).

On peut noter que sur les 34 diagnostics sollicités, 5 seulement ont fait l'objet d'une commande d'accompagnement (soit 14% contre 21% en).

On observe à nouveau en 2011, une **forte baisse des demandes en provenance des commissions FSL** (20% contre 33% 35% en 2009 18.7% en 2008, 42% en 2007, 29% en 2006). **L'augmentation des demandes émanant des travailleurs sociaux** (80% contre 67% en 2010, 65% en 2009 58.3% en 2008, 54% en 2007, 65% en 2006, et 59% en 2005) continue sa progression.

Il est à noter que 11 commandes concernent des situations orientées par le Comité Technique PIG Insalubrité.

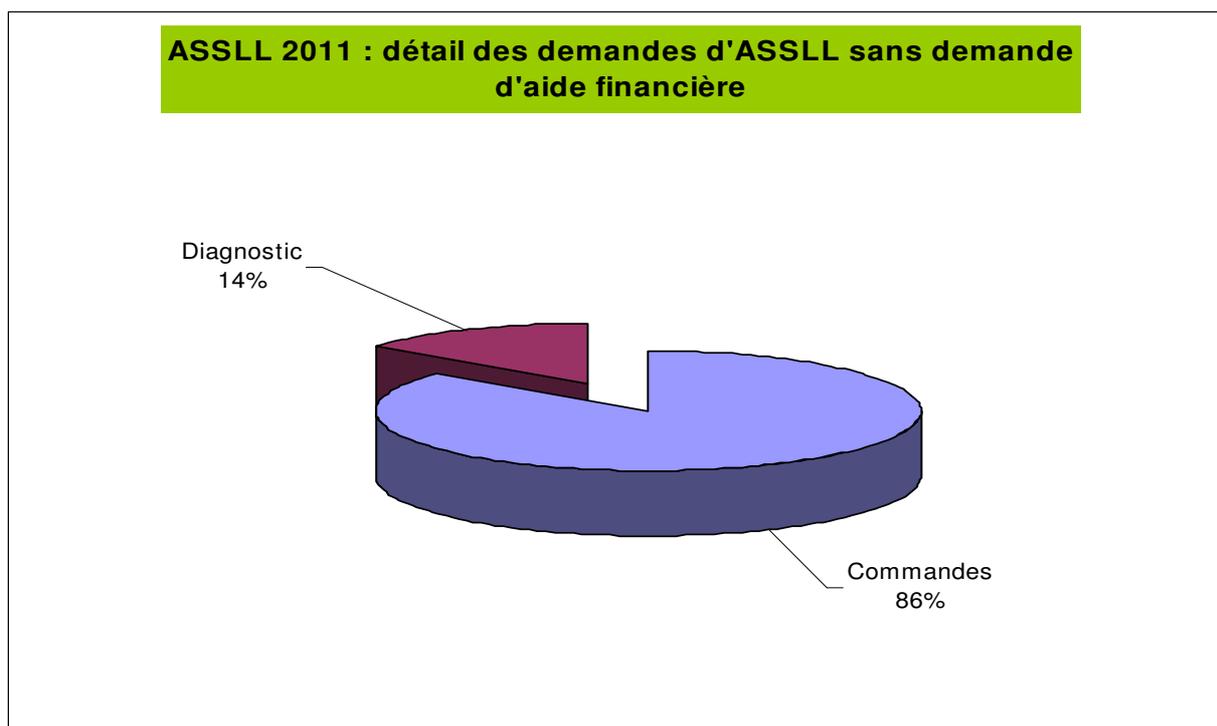




Depuis le mois de novembre 2009, le G.T.S (groupe technique social) . examine en premier ressort ces demandes d'ASSLL ou de diagnostic et prend la décision sur leur mise en place ou non.

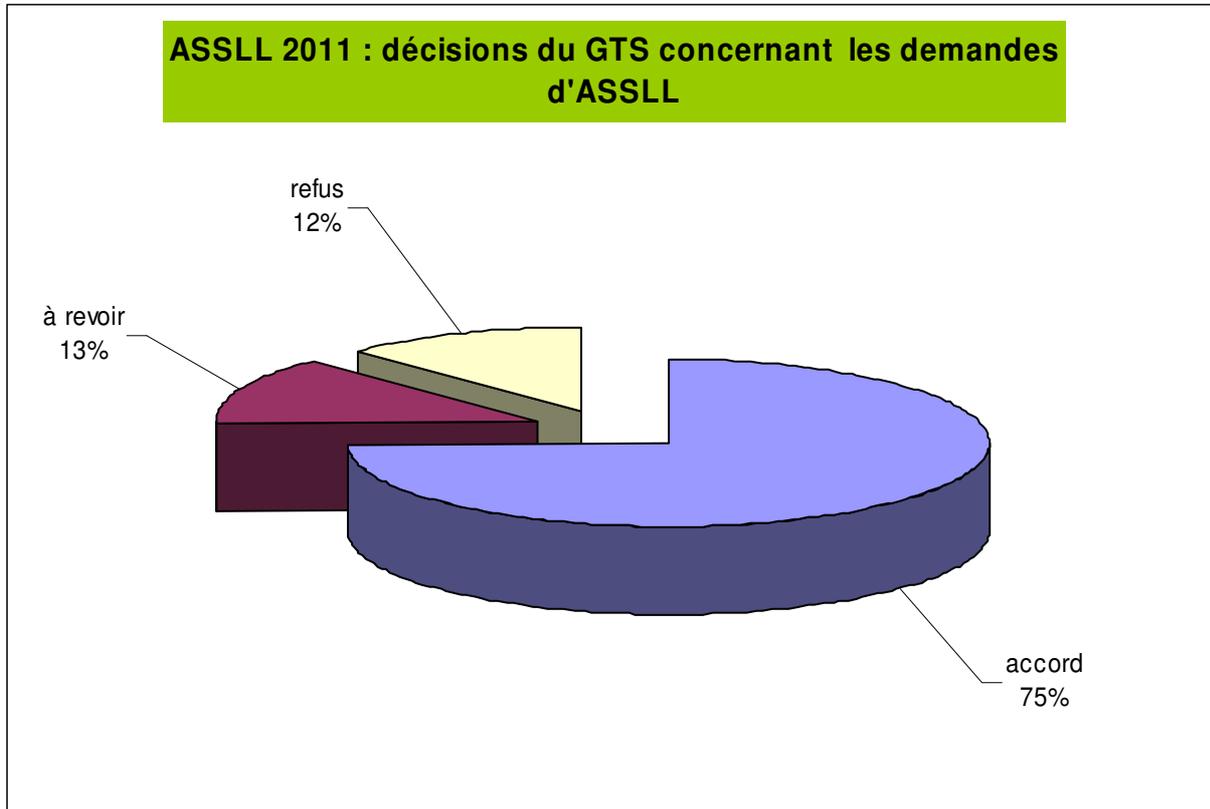
a) Examen des demandes d'ASSLL ou diagnostics sans demande d'aide financière

En 2011, il y a eu 114 (contre 135 en 2010) demandes d'ASSLL sans demande d'aide financière qui ont été examinées par le G.T.S. qui regroupe l'ensemble des travailleurs sociaux en charge de l'ASSLL, ainsi qu'un représentant des trois employeurs, Conseil Général, CAF et GIP Charente Solidarités.



Les demandes d'ASSLL ou de diagnostic ont pour 75% (79% en 2010) été acceptées par la commission du GTS.

Le GTS a émis un refus motivé dans 12% des cas (21% en 2010). Par contre, pour 13% des situations examinées, le GTS a demandé un réexamen avec un complément d'informations.



B. Les commandes par bailleurs : hausse des commandes pour les locataires du parc privé.

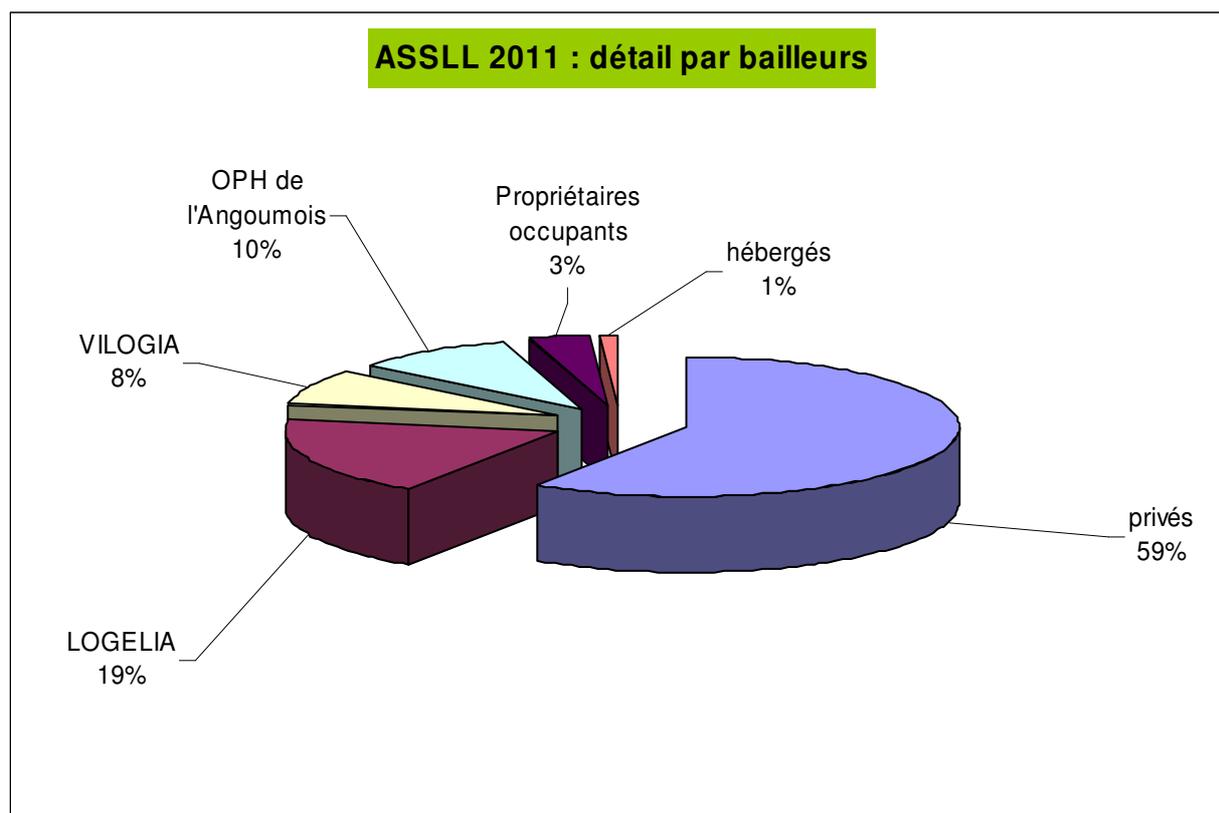
En 2011, les commandes concernant les locataires du parc privé sont en forte hausse (+8%). Les commandes concernant les propriétaires occupants ou accédants sont quant à elle en baisse de 4%.

Au total, le parc privé représente 62% des commandes d'ASSLL (58% en 2010, 59% en 2009).

Les demandes concernant les locataires du parc public représentent 37% des commandes en 2011 (42% en 2010 et 2009, 34% en 2008, 43% en 2007, 31% en 2006, 41% en 2005).

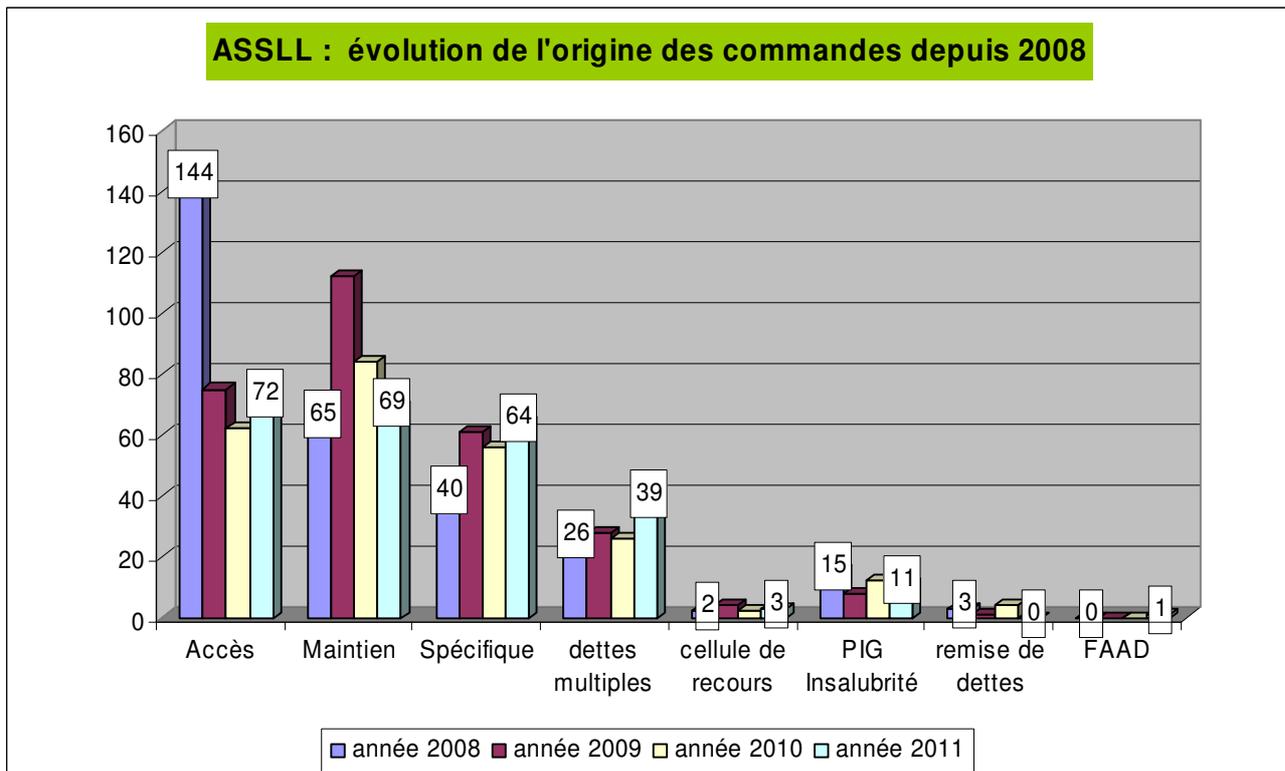
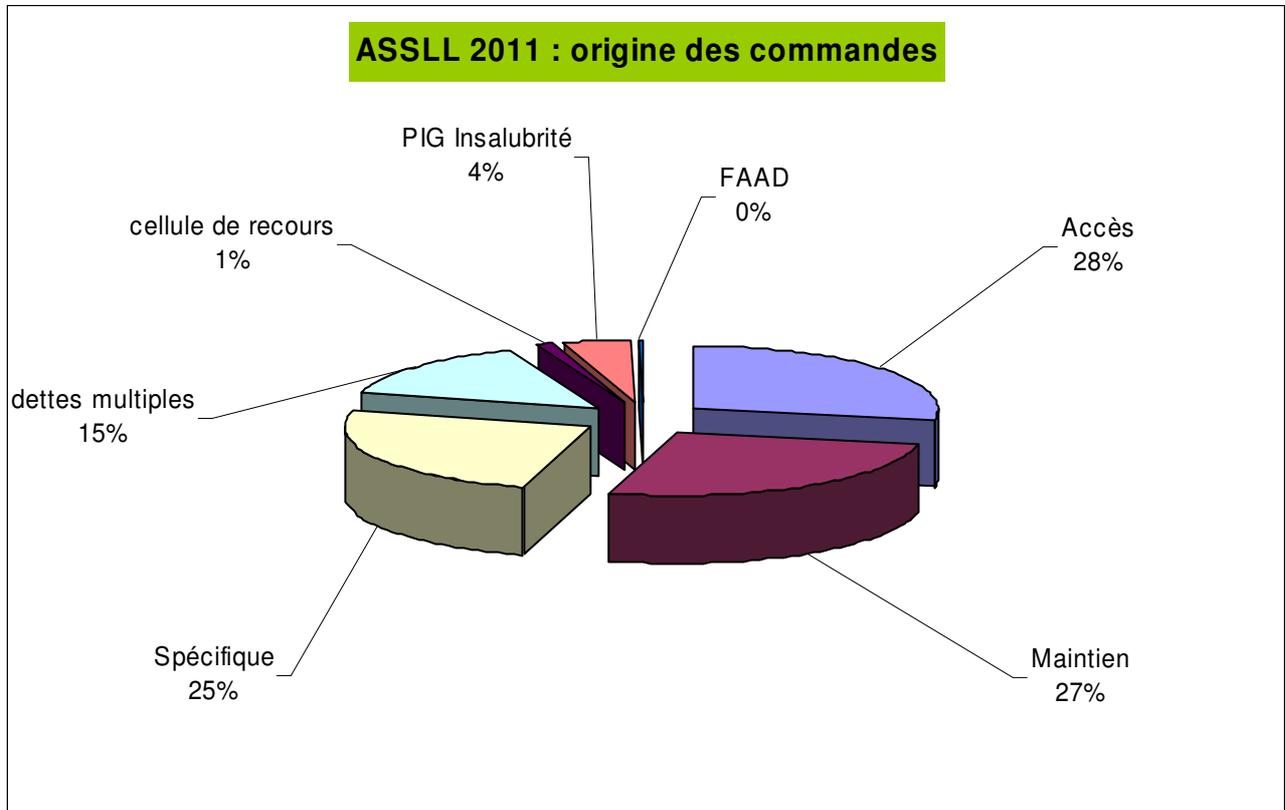
On note en 2011, une augmentation de 3% du nombre de commandes pour l'O.P.H. de l'Angoumois et une baisse de 2% pour LOGELIA et de 4% pour VILOGIA.

Il est à noter que 1% des commandes d'ASSLL sont en faveur de ménages hébergés (2% en 2010).



C. Origine des commandes.

a) Par type de commissions FSL.



b) Par type de demandeurs.



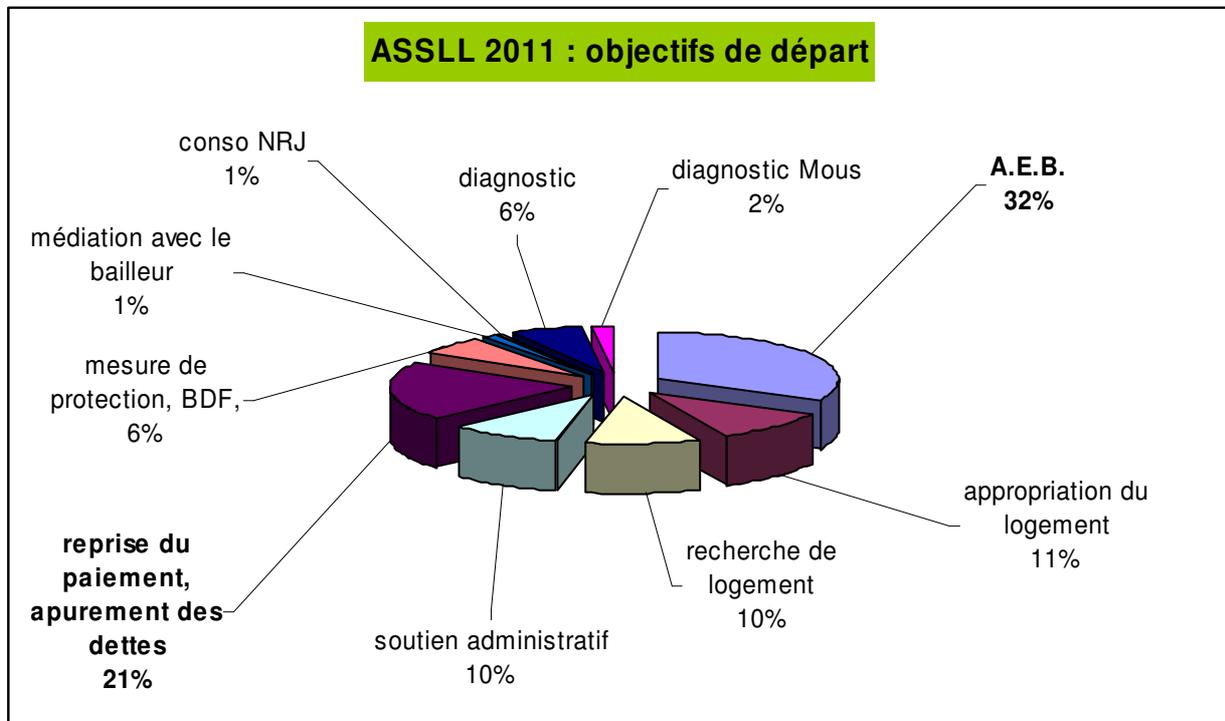
D. Des objectifs très diversifiés.

Les problématiques financières restent dans 53% des situations des **objectifs principaux**, en légère hausse de 1% par rapport à 2010 (52%)

En 2011, les objectifs liés aux **difficultés d'accès au logement** après la hausse de 2010 diminuent notamment en ce qui concerne la recherche de logement (-3%).

En 2011, les commandes de diagnostics sont en baisse (-2%) tout comme en 2010 et 2009, après les hausses (+4% et 3%) constatées en 2008 et 2007.

Pour mémoire, le diagnostic est une évaluation complète de la situation au regard du logement. Il n'a pas vocation à remplacer ou à compléter le rapport social du travailleur social ayant effectué la demande d'aide financière et/ou d'A.S.S.L.L.



E. Commandes par CDC

La Communauté de Communes du Grand Angoulême voit le nombre de commandes diminuer de 19 % en 2011 (-6.8% en 2010) alors que celle de Cognac le voit augmenter de 13.5% (-34% en 2010). Ces deux Communautés de Communes restent les plus concernées par les commandes d'ASSLL.

CDC 3 B	10
CDC Bandiat Tardoire	7
CDC Blanzacais	4
CDC Boême Charraud	4
CDC Braconne Charente	3
CDC Chalais	3
CDC Charente Périgord	0
CDC Châteauneuf	10
CDC Cognac	42
CDC Confolentais	7
CDC Haute Charente	17
CDC Horte et Lavalette	2
CDC Jarnac	11
CDC la Boixe	2
CDC la Grande Champagne	4
CDC Montmorélien	0
CDC Pays d Aigre	3
CDC Pays Manslois	6
CDC Rouillacais	8
CDC Ruffec	4
CDC Trois Vallées	1
CDC Vallée de l'Echelle	3
CDC Villefagnan	1
Grand Angoulême	100
non affecté	7
Pays d'Aubeterre	0

F. Commandes par Pays

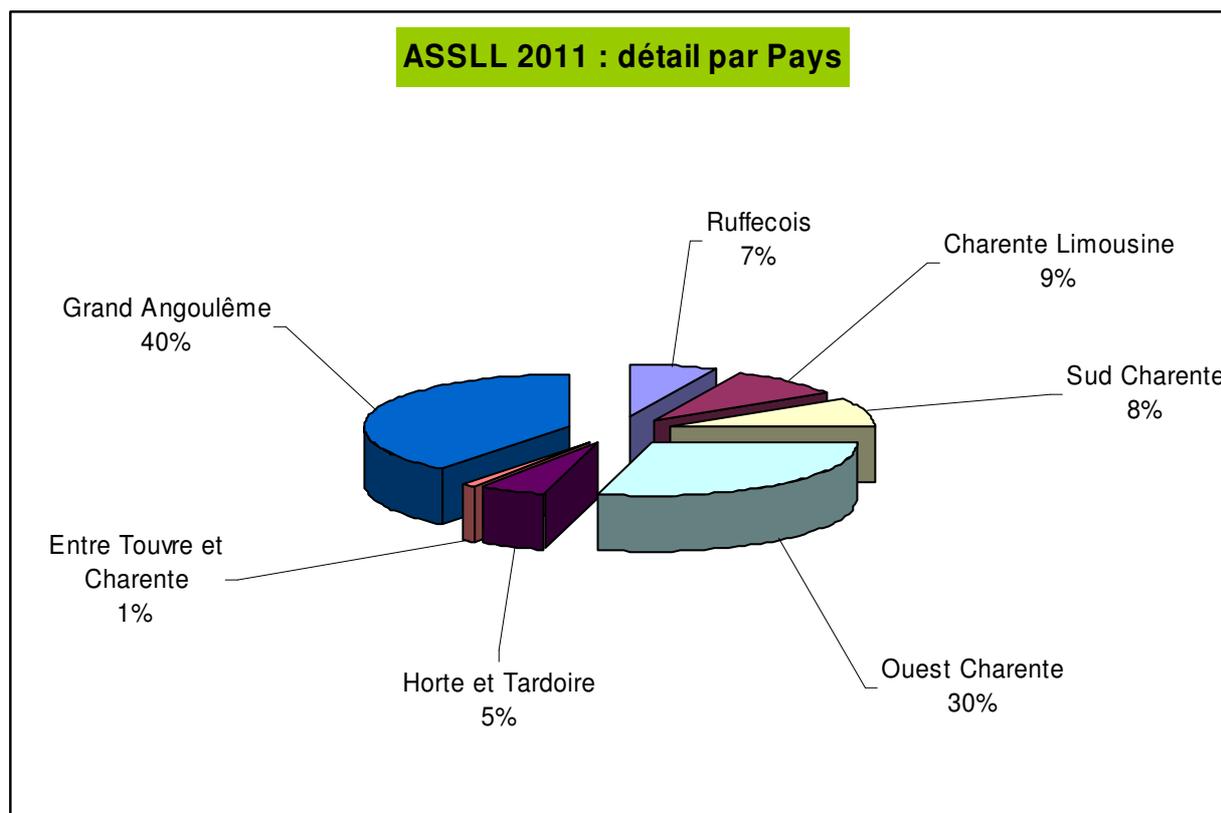
L'Angoumois et l'Ouest Charente restent les deux pays où il y a la plus forte demande d'ASSLL.

En 2011, il est à noter une forte hausse de 11% pour l'Ouest Charente et une très légère baisse des commandes pour le Grand Angoulême de 1%.

Notons également une hausse en 2011 de 3% pour Horte et Tardoire et de 1% pour la Charente Limousine, mais également une baisse de 2% pour le Ruffecois (-1% en 2010), de 4% pour la Charente Limousine, de 1% pour le Sud Charente et 3% pour Horte et Tardoire (-3% en 2010)

Les 11 commandes en provenance du Comité Technique PIG Insalubrité sont réparties sur les pays suivants :

- Ruffecois : 1
- Charente Limousine : 1
- Horte et Tardoire : 2
- Touvre et Charente : 1
- Sud Charente : 2
- Grand Angoulême : 3
- Ouest Charente : 1

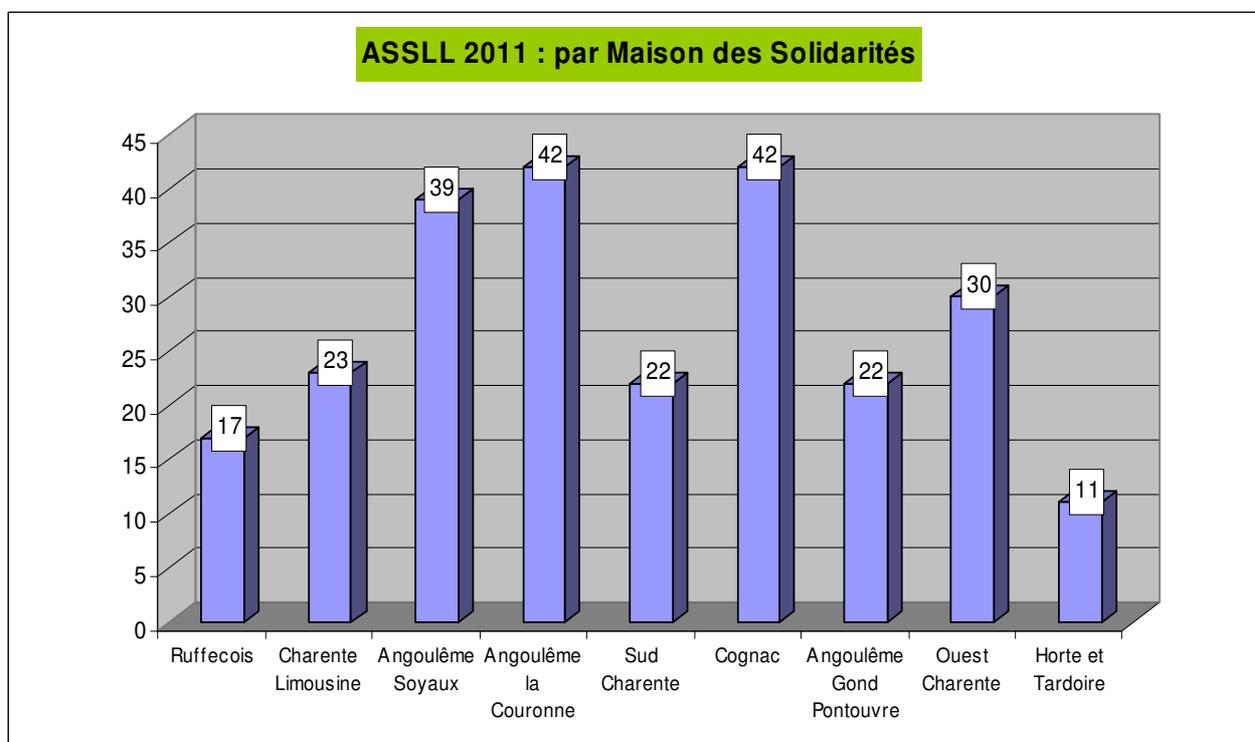


G. La baisse des commandes d'ASSLL touche tous les territoires.

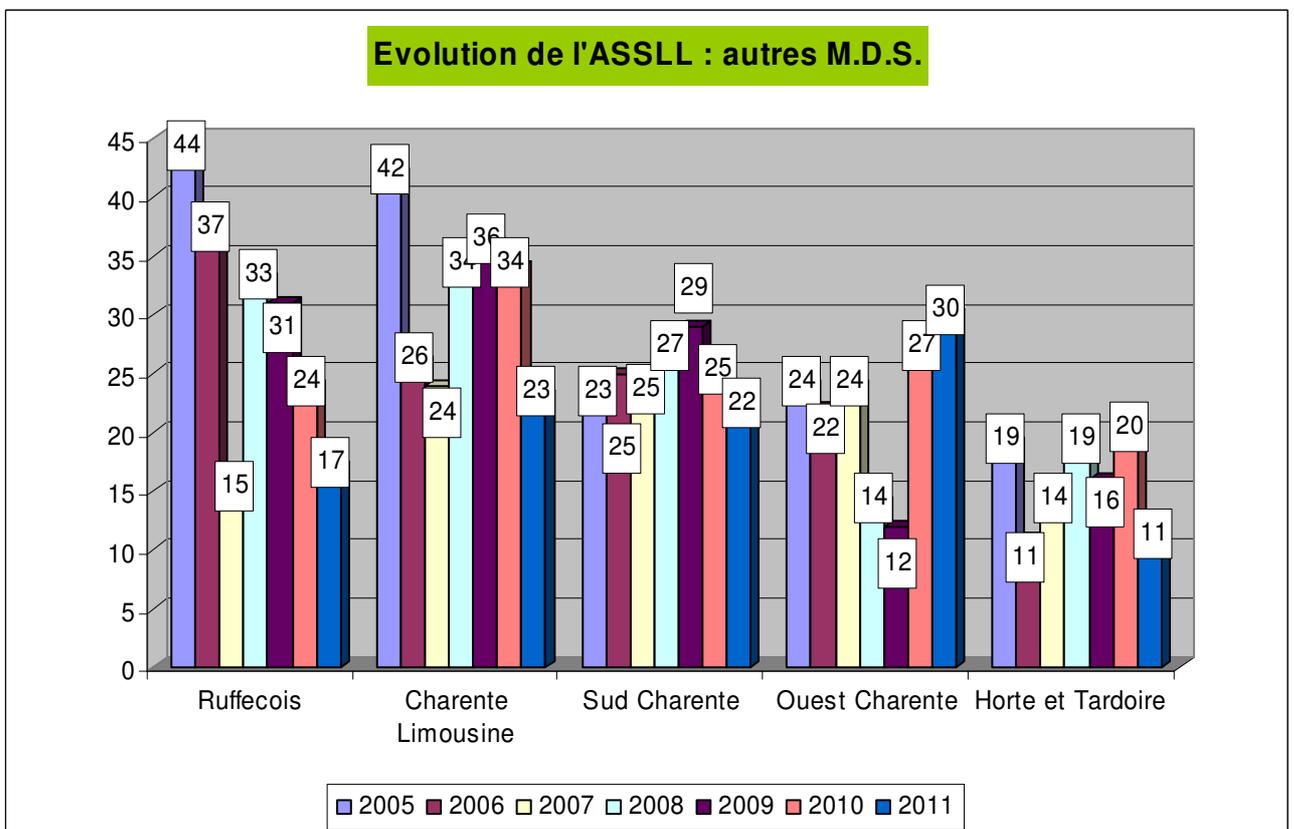
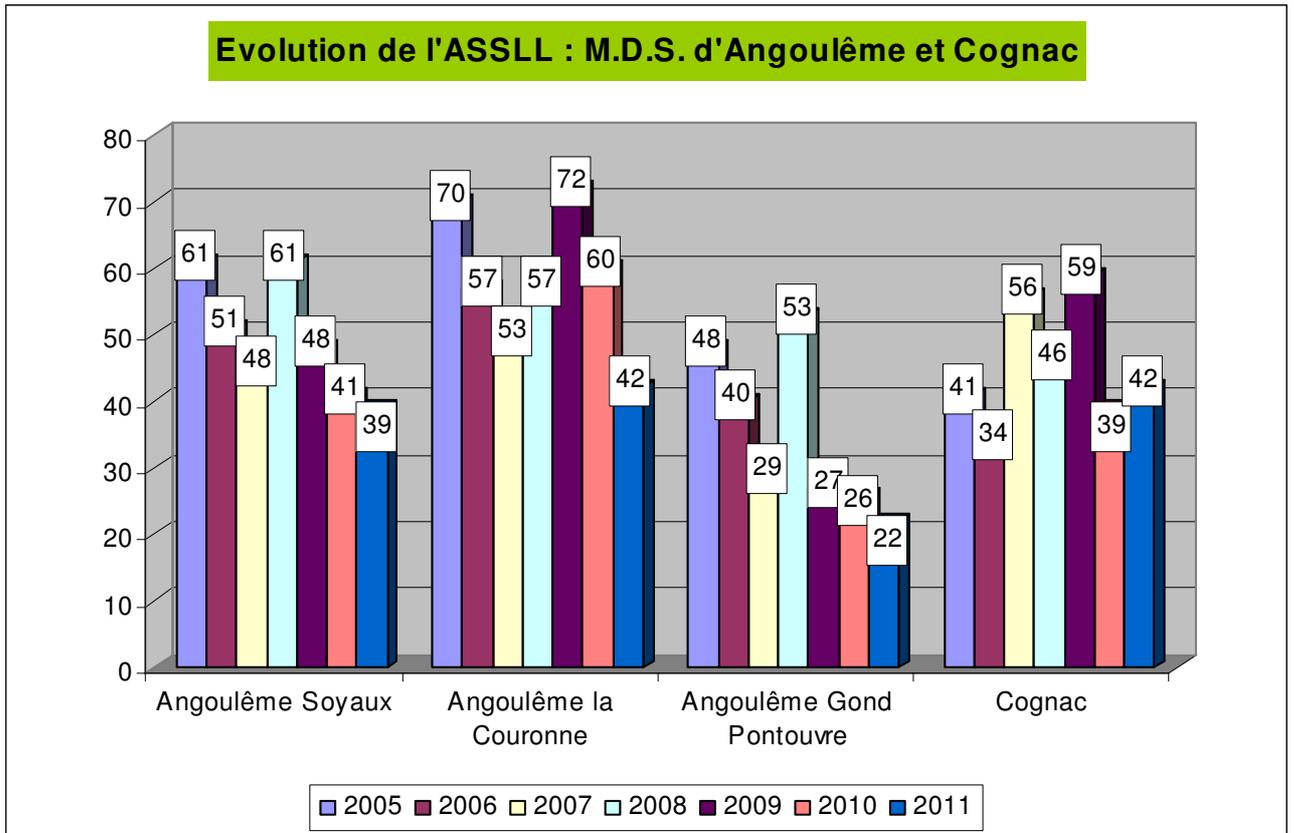
Toutes les Maisons des Solidarités exceptées celles de Cognac (+3 commandes) et de Jarnac (+3 commandes) ont vu leur nombre de commandes diminuer.

On peut noter pour :

- Ruffécois : -7,
- Charente Limousine : -11,
- Angoulême Soyaux : -2 ,
- Angoulême La couronne : -18,
- Sud Charente : -5,
- Angoulême Gond Pontouvre :-4
- Horte et Tardoire : - 9



H. Evolution des commandes d'ASSLL



IV. Recul des ménages pour lesquels aucun travail sérieux n'a été possible

492 situations ont été examinées par le groupe technique social (G.T.S.) dont :

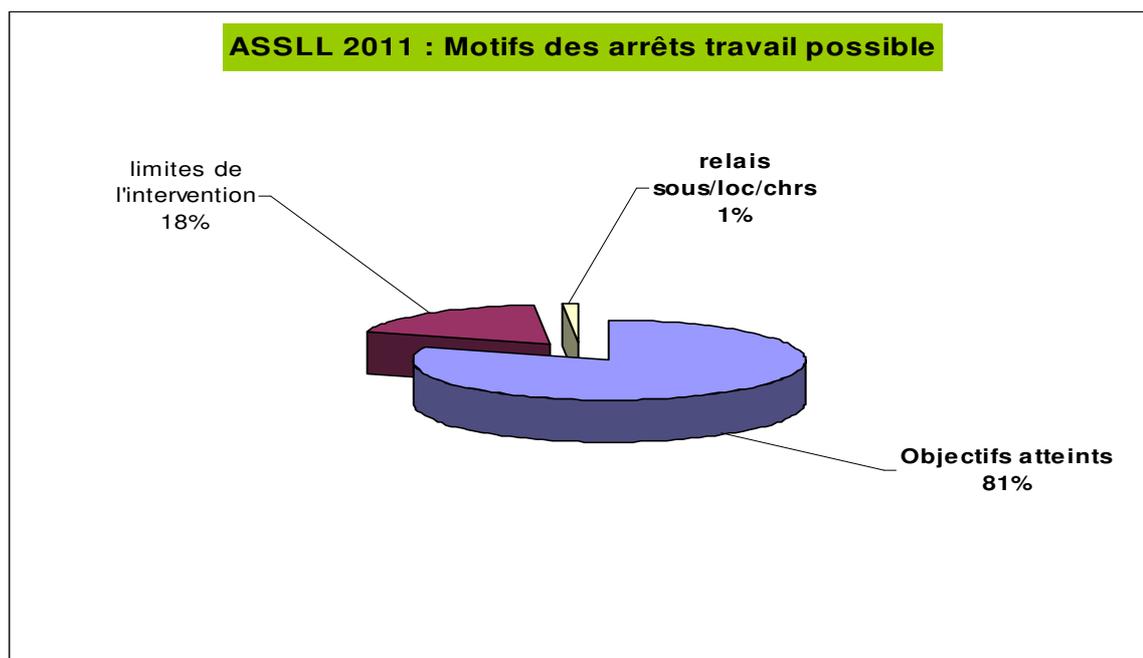
- 378 évaluations ; soit 77% qui se traduisent comme suit :
 - **135 renouvellements** soit 35.71% contre , 37.33% en 2010.
 - **145 arrêts pour lesquels un travail avec le ménage a été possible**, 38.35% (en hausse de 8.35% par rapport à 2010, 30% en 2010 26% en 2009)
 - **98 arrêts pour lesquels aucun travail sérieux n'a été possible**, 25.92% en baisse de 6 % par rapport à 2010. (32% en 2010, 35% en 2009)
- 114 examens de demande d'ASSLL ou de diagnostic sans demande d'aide financière.

Le G.T.S. a donné un avis favorable pour 75% des situations pour la mise en place d'un ASSLL contre 78.5% en 2010

A. Des situations de plus en plus complexes.

Dans **81% des situations**, (+9% par rapport à 2010) les **objectifs fixés sont atteints**, auxquels s'ajoutent 1% de relais type sous-location, mesure de protection (6% en 2010) qui permettent également d'atteindre les objectifs.

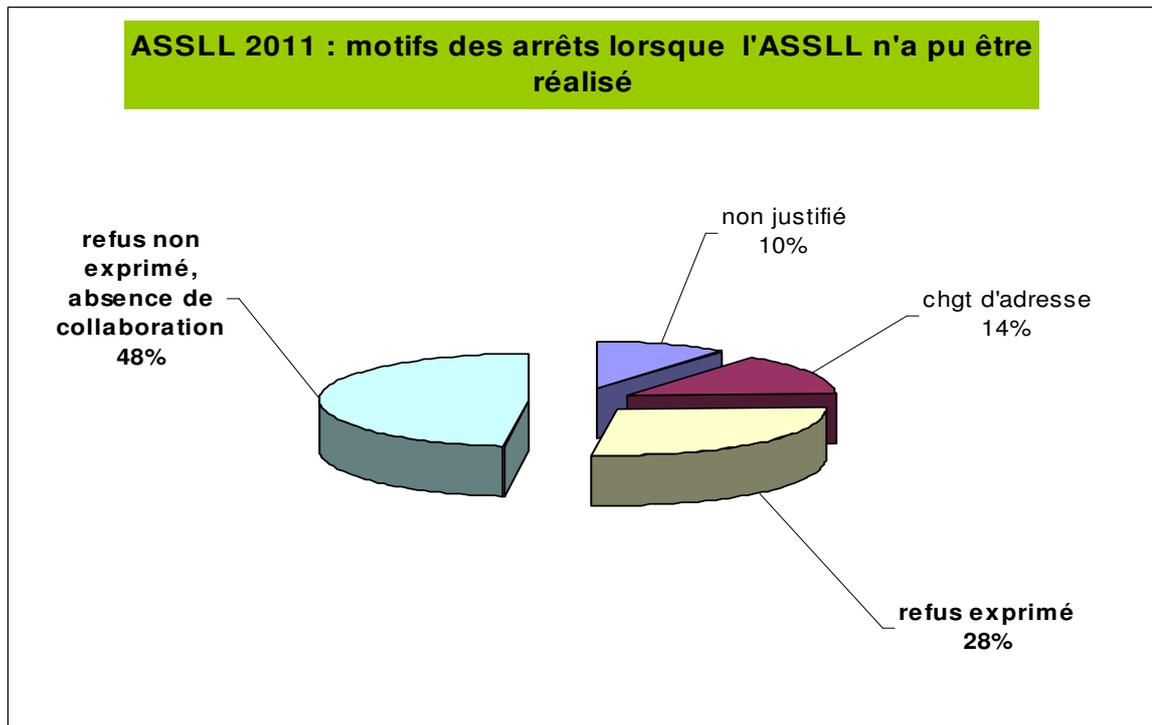
On note une **baisse de 4%** des arrêts avec pour motif que les travailleurs sociaux ont atteint leurs **limites d'intervention** et ne peuvent poursuivre l'accompagnement auprès des familles.



B. La non-collaboration des ménages en recul.

Sur 378 évaluations, 243 (64.29%) ASSLL se sont soldés par un arrêt.

Sur ces 243 arrêts, pour 59.60% (contre 48.43% en 2010) des situations, un travail a été possible et pour 40.32% (contre 51.56% en 2010) des situations aucun travail n'a été possible



C. Les listes d'attente

L'accord qui a été passé entre le Conseil Général, la CAF et le G.I.P. Charente SolidaritéS, afin que la répartition des commandes puisse être rééquilibrée, a permis d'harmoniser les délais d'attente des prises en charge sur le Département.

Tous les travailleurs sociaux en charge des mesures d'ASSLL peuvent être amenés à intervenir sur un autre secteur en fonction des besoins.